

Article 31 du Règlement

[Français]

Comme il est 14 heures, la Chambre abordera maintenant les déclarations des députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, le touriste canadien ne peut éprouver que de la crainte et de l'inquiétude au sujet de la sécurité aérienne dans ce pays.

Le gouvernement a affirmé que le nouveau monde courageux de la déréglementation ne diminuerait d'aucune façon la sécurité dans les airs. Jeudi dernier, nous avons constaté à quel point ces paroles étaient vaines. Henry Dick, inspecteur principal de la sécurité auprès de Transports Canada, a déclaré à la commission chargée de faire enquête sur la tragédie d'Air Ontario à Dryden, que la déréglementation compromettait la sécurité des passagers, qu'elle avait eu pour effet d'accroître le volume de travail du ministère de près de 50 p. 100, et qu'aucun nouvel inspecteur n'avait été embauché pour faire face à ce surcroît de travail. À cause de ce manque de personnel et de la période de transition que traverse Air Ontario, il est extrêmement difficile de procéder à une inspection minutieuse des avions de la compagnie.

Qu'en est-il des engagements pris par le gouvernement en ce qui concerne la sécurité? Quand le gouvernement compte-t-il les respecter et embaucher les inspecteurs dont on a grand besoin? Le public voyageur canadien doit avoir à des réponses à ces questions sur-le-champ.

* * *

LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

M. Bob Hicks (Scarborough—Est): Monsieur le Président, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui a lieu cette semaine à Paris, est en train d'aboutir à des résultats que peu d'autre nous auraient osé espérer il y a à peine quelques mois.

La CSCE ouvre la voie à la création de nouveaux liens entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est, et entre l'Europe et l'Amérique du Nord. L'Europe est enfin libérée de la menace que constituait pour elle les alliances militaires

autagonistes, et s'est engagée sur la voie de la démocratie, du respect des droits de la personne et de la coopération économique. Le Canada s'est joint à 33 autres pays pour favoriser l'essor des échanges commerciaux pan-européens et transatlantiques.

La CSCE devrait poursuivre les initiatives de l'OTAN pour promouvoir la paix et la sécurité en Europe. Elle devrait se doter d'un secrétariat permanent qui serait chargé de favoriser le maintien d'un dialogue ouvert et honnête entre les pays de la communauté européenne.

Il semblerait, pour le plus grand bien de tous, que la Guerre froide est enfin terminée.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, le 18 août 1989, j'ai écrit au président de la Société canadienne des postes et au ministre responsable de cette société pour leur demander de créer un timbre en l'honneur du 125^e anniversaire de la naissance de Marie Sklodowska-Curie. Les députés savent sans doute que les travaux de cette femme sur la radioactivité lui ont valu le prix Nobel de physique en 1903.

En réponse à ma lettre, le président de Postes Canada m'a fait savoir que les décisions de ce genre sont prises conformément à l'article 3 de la politique de Postes Canada, qui stipule que le comité consultatif des timbres-poste doit privilégier les sujets qui touchent principalement le Canada.

Nul doute que les dirigeants de la société McDonald, qui a payé 250 000 \$ pour faire imprimer son logo sur une série de nos timbres, ont été heureux d'apprendre qu'on considérait que leurs hamburgers étaient plus conformes aux intérêts canadiens qu'une femme ayant découvert un remède contre le cancer, sauvant la vie de milliers de gens partout au monde, dont des Canadiens.

Il est grand temps qu'on rappelle nos priorités à Postes Canada.

* * *

LES CÉRÉALES ET LES OLÉAGINEUX

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, la semaine dernière à Winnipeg, les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture se sont rencontrés pour discuter du partage des frais liés aux propositions des représentants des deux paliers de gouvernement et des producteurs qui forment le Comité de protection du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux.